Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (2001)

Heft: 48

Artikel: Pôles de recherche: Mission accomplie

Autor: Diggelmann, Heidi

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Prof. Heidi Diggelmann est Présidente du Conseil National de Recherche.

Pôles de recherche: Mission accomplie

e 18 décembre 2000, la décision d'établir dix Pôles de recherche nationaux (PRN) a été prise en Suisse. Ce nouvel instrument d'encouragement à la recherche représentait un grand défi pour les chercheurs, pour les universités, pour le Fonds national suisse (FNS) ainsi que pour le Département Fédéral de l'Intérieur (DFI). Nous pouvons tout d'abord constater avec satisfaction que ce processus complexe s'est soldé par des projets de très grande qualité qui remplissent les directives liées à cet instrument et qui enrichiront en conséquence le paysage suisse de la recherche. Il est tout à fait compréhensible que la décision de ne pas prendre en compte les sciences humaines et sociales dans le processus d'encouragement ait déclenché une vague de protestations. C'est pourquoi il me semble nécessaire de revenir une fois encore sur le mode de sélection.

L'objectif des Pôles de recherche nationaux est la consolidation durable de la place scientifique et de recherche de la Suisse dans des domaines stratégiques importants. Au cours du processus de sélection, le FNS a été chargé d'évaluer les propositions en provenance des groupes scientifiques quant à leur qualité scientifique. En outre, il devait vérifier si elles répondaient aux exigences structurelles définies dans la mise au concours. Au cours d'une dernière étape, le DFI a pris en charge la décision finale, sélectionnant les projets dont l'exécution avait été recommandée par le Fonds National sur la base de critères afférant à la politique de recherche et des universités.

La mise au concours publique du programme, il y a tout juste 2 ans, s'est soldée par un gros succès. Après la réception de 229 déclarations d'intention, 82 esquisses ont été présentées en juillet 1999. On a eu recours à trois expertises étrangères pour toutes les esquisses. Les membres des Divisions IV (recherche par programme) et I-III (recherche fondamentale libre) ont

participé à l'évaluation interne du FNS. Sur la base de cette évaluation, on a fait part aux requérants des chances (élevées, incertaines, faibles) que le FNS accordait à leur pro-

jet: 34 requérants ont finalement pris la décision de soumettre un projet élaboré. Ces projets ont été évalués par sept comités de sélection composés en majorité d'experts étrangers. Plus de 50 experts étrangers ont passé deux jours en Suisse afin de tester, d'évaluer, de comparer et de classifier les différents projets de leur domaine. Les comités de sélection ont eu alors l'occasion de rencontrer les responsables des différents projets et de les confronter à leurs questions critiques.

En juillet 2000, le FNS a finalement proposé 18 projets à la décision finale du DFI: 15 projets issus des domaines de recherche dit prioritaires dans la mise au concours (3 issus des sciences sociales et humaines, 7 issus des sciences biologiques, 2 issus du domaine de l'environnement et du développement durable, 3 issus des technologies de l'information et de la communication) et 3 projets issus d'autres domaines. Toutes les 18 propositions étaient de qualité scientifique de très haut niveau et remplissaient toutes les conditions imposées à un PRN.

H. D.